

PROCÉDURE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE MANIÈRE DÉMATÉRIALISÉE

Votre dossier d'inscription en version « PDF » ou « JPEG » peut désormais nous être adressé via votre accès sécurisé (créé au moment de votre préinscription), au plus tard le 8 juillet 2021 à minuit (heure métropolitaine) dernier délai.

COMMENT DÉPOSER VOTRE DOSSIER SUR VOTRE ACCÈS SÉCURISÉ

Veillez-vous connecter à votre accès sécurisé sur notre site internet en cliquant sur « concours » puis « accès espace candidat ». Indiquez votre identifiant et votre mot de passe choisi lors de votre préinscription.

Vous pourrez y déposer votre dossier et ses pièces justificatives en procédant de la façon suivante :

- 1/ Cliquez sur le dossier à droite de la pièce demandée.
- 2/ Cliquez sur « parcourir » pour trouver le fichier à nous envoyer. Double-cliquez sur le fichier que vous souhaitez nous transmettre puis sur « ajouter le fichier » (attention 10 MO maximum).

Vous devez transmettre le dossier de préinscription, avec les pièces justificatives le cas échéant, en un seul fichier au format « PDF » ou « JPEG ».

- 3/ Quand la fenêtre « **fichier enregistré** » s'ouvre, cliquez sur « OK ». Un écran vous indique le nom de la pièce que vous avez choisie de nous transmettre. Si vous ne souhaitez rien modifier vous pouvez cliquer sur « fermer ».
- 4/ Quand votre dossier est complet, vous pouvez nous l'envoyer immédiatement en cliquant sur « clôturer mon inscription ». Tant que vous n'avez pas cliqué sur « clôturer mon inscription » votre dossier ne nous est pas envoyé et donc votre demande d'inscription ne sera pas prise en compte.

Si votre dossier n'est pas complet, c'est-à-dire si pour le moment vous n'êtes pas en possession de toutes les pièces justificatives, vous devez nous transmettre au minimum les différentes pages téléchargées de notre dossier d'inscription, signées, puis cliquez impérativement sur « **clôturer mon inscription** » au plus tard le 8 juillet 2021 minuit (heure métropolitaine) afin que votre dossier nous soit transmis. Nous vous réclamerons par la suite les pièces justificatives.

SUIVI DE VOTRE DOSSIER

Vérifiez bien que la manipulation de **clôture de votre dossier** est effective.

Vous pourrez lire dans votre accès sécurisé « votre dossier a été reçu par le Centre de gestion, il est en cours d'instruction ».

Quand votre dossier aura été instruit par le service concours, vous pourrez lire « dossier complet » quand il ne manque rien à votre dossier, ou « dossier incomplet » et vous pourrez retrouver la liste des pièces manquantes dans votre accès sécurisé. Il vous appartiendra de nous transmettre ces pièces soit par voie dématérialisée via votre accès sécurisé, soit par courrier.